

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2022
DELIBERATION N° DE-2022-259

L'an deux mil vingt-deux, le 7 décembre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h30.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES (jusqu'à 20h40), M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ, M. SALANNE, M. PAULY, Mme VOISIN, M. DAUBISSE, Mme MOTHES, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL (à partir de 18h24), M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI (à partir de 19h06), M. BOUTONNET-LOUSTAU (à partir de 20h58), Mme DELOBEL, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO (à partir de 19h25), Mme BROCARD (à partir de 21h08), Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

M. MILLET-BARBÉ à M. CORRÉGÉ, Mme LAUQUÉ à M. LACASSAGNE, M. LAIGUILLON à M. UGALDE, Mme LARROZE-FRANCEZAT à M. ALLEMAN, M. SUSPERREGUI à Mme DELOBEL (jusqu'à de 19h06), Mme CAPDEVIELLE à M. ETCHETO (à partir de 19h25), M. ETCHETO à Mme DUPREUILH (jusqu'à 19h25), Mme BROCARD à Mme LIOUSSE (jusqu'à 21h08)

Absent(s) :

Mme LOUPIEN-SUARES (à partir de 20h40 pour le vote des délibérations n° DE-2022-226 à 261), Mme ZITTEL (jusqu'à 18h24 pour le vote des délibérations n° DE-2022-201 à 203), Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET-LOUSTAU (jusqu'à 20h58 pour le vote des délibérations n° DE-2022-201 à 227), Mme CAPDEVIELLE (jusqu'à 19h25 pour le vote des délibérations n° DE-2022-201 à 207)

Secrétaire :

M. ERREMUNDEGUY

Entendu le rapport de M. ALQUIE,

OBJET : COOPERATION INTERCOMMUNALE, SEML ET AUTRES ORGANISMES
– SO.CO.MIX - Rapport pour l'exercice 2021 du représentant de la Ville au conseil d'administration.

Par délibération du 21 juin 1961, la Ville de Bayonne a décidé de participer au capital de la SO.CO.MIX, société d'économie mixte locale gestionnaire de l'hôtel du Palais à Biarritz. Depuis la dernière modification du capital décidée lors de l'Assemblée générale du 25 octobre 2018, la participation de la Ville de Bayonne représente 0,57 % du capital social, correspondant à la détention de 1 325 actions d'une valeur nominale de 15 €.

En 2018, le Conseil d'administration de la SO.CO.MIX a autorisé la signature d'un bail emphytéotique avec la Ville de Biarritz sur l'ensemble des immeubles et des terrains de l'hôtel, afin de disposer de droits réels immobiliers pour réaliser un programme de modernisation de l'hôtel. Ce bail a été conclu pour une durée de 75 ans, moyennant une redevance annuelle de 920 K€. Par ailleurs, la SO.CO.MIX a signé, le 8 octobre 2018, un contrat de gestion avec le groupe Hyatt, qui exploite désormais l'hôtel du Palais.

Les travaux décidés par la SEM nécessitent que l'Hôtel du Palais soit fermé entre 6 et 9 mois pendant trois exercices consécutifs (2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021).

La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 a très fortement impacté l'activité de l'Hôtel du Palais. Compte tenu des retards de réalisation des travaux qu'a engendré le premier confinement (entre mars et mai 2020), l'Hôtel est finalement resté fermé à la clientèle pendant toute la saison estivale et un nouveau calendrier de travaux a été défini, permettant de maintenir une exploitation de l'établissement partielle durant la saison estivale 2021. Le chiffre d'affaires est ainsi passé de 1 414 K€ en 2020 à 14 939 K€ en 2021. Pour autant, le résultat d'exploitation reste déficitaire en 2021 à hauteur de 5 812 K€.

Présentation synthétique du Compte de résultat

en milliers d'euros	2020	2021
Produits d'exploitation	1 414	14 939
Charges d'exploitation	11 285	20 752
Résultat d'exploitation	- 9 871	- 5 812
Résultat financier	- 1 747	- 2 395
Résultat exceptionnel	175	1 782
Impôts sur les bénéfices	- 29	- 29
Résultat net	- 11 414	- 6 395

Le capital social de la SO.CO.MIX est stabilisé à 3 509 K€ mais les capitaux propres ont connu une baisse de 3 192 K€ les faisant passer de 25 150 K€ à 21 958 K€

Présentation synthétique du Bilan comptable

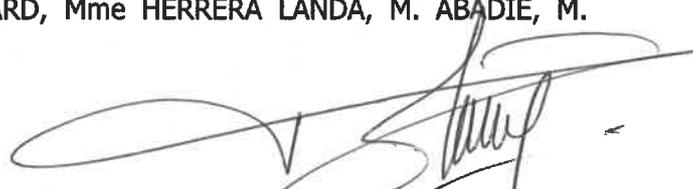
ACTIF (en milliers d'euros)	2020	2021
Actif immobilisé	81 291	85 735
Actif circulant	11 993	11 244
dont créances d'exploitation	2 650	3 304
dont disponibilités et valeurs mobilières placement	8 787	7 940
TOTAL DE L'ACTIF	93 284	96 979
PASSIF (en milliers d'euros)		
Capitaux propres	25 150	21 958
Emprunts	50 014	55 000
Provisions		
Autres dettes	18 119	20 021
TOTAL DU PASSIF	93 284	96 979

En application de l'article L.1524-5 du code général des collectivités territoriales, il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur le présent rapport écrit, soumis par le représentant de la Ville au conseil d'administration de la SO.CO.MIX. Hôtel du Palais.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité des votes exprimés

Non-participation au vote : 10, M. DUZERT, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO (avec mandat), Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGE, M. ESTEBAN



Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne
Par délégation du Maire
David Tollis
Directeur général des services